

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

Service de presse

Paris, le 3 septembre 2014

COMMUNIQUE
Conseil restreint de défense

Le Président de la République a réuni le 3 septembre un Conseil restreint de défense pour faire le point sur la situation en Irak et examiner l'ensemble des mesures qui peuvent être mises en œuvre afin de mobiliser la communauté internationale pour lutter contre l'Etat islamique et la menace qu'il représente pour l'ensemble de la région et au-delà.

A cet effet, le chef de l'Etat a souligné l'importance d'une réponse politique, humanitaire et si nécessaire militaire dans le respect du droit international. La France entend poursuivre une concertation étroite avec l'ensemble de ses partenaires pour que cette réponse soit coordonnée dans tous les domaines et se montre à la mesure d'une menace globale qui est devenue grave.

Le Conseil a également abordé la préparation de la Conférence de Paris sur la paix et la sécurité en Irak dont le périmètre et le calendrier sont examinés en étroite liaison avec les autorités irakiennes.

Par ailleurs, le Conseil de défense a examiné la situation en Ukraine. Elle est grave. Les actions menées récemment par la Russie dans l'est de l'Ukraine contreviennent aux fondements de la sécurité en Europe. Le Président de la République a constaté que, malgré la perspective d'un cessez-le-feu qui reste à confirmer et à être mis en œuvre, les conditions pour que la France autorise la livraison du premier BPC ne sont pas à ce jour réunies.

Le service de presse
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
01 42 92 84 12 / 87 29
www.elysee.fr